

Commune de LIGNY EN CAMBRESIS  
Monsieur Le Maire  
Rue Pierre Curie  
59191 LIGNY EN CAMBRESIS

SERVICES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT  
Nos Réf. : TB/ASST/25-0036  
Affaire suivie par T. BRICOUT  
☎ : 03.27.76.55.30

BEAUVOIS EN CIS, le 28 juillet 2025

Objet / **PLU - LIGNY EN CAMBRESIS**  
**Capacité des réseaux et ouvrages d'eau potable et d'assainissement**

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre de l'élaboration de votre PLU, nous avons été contactés par le Cabinet PADE - Monsieur DERIEUX, au sujet de la capacité de nos infrastructures et réseaux d'eau potable et d'assainissement à accueillir des projets de construction prévoyant l'arrivée d'environ 50 habitants à l'horizon 2036 sur votre commune.

Je tiens à vous informer que nos infrastructures et réseaux d'eau potable ont une capacité suffisante pour desservir ces futurs habitants.

En ce qui concerne les eaux usées, nos ouvrages sont également en mesure de traiter les eaux usées de ces 50 habitants supplémentaires.

Toutefois, pour les eaux pluviales provenant des nouvelles constructions, celles-ci devront être gérées à la parcelle.

La gestion des eaux pluviales doit respecter les objectifs fixés par le SDAGE, le SAGE et la « Doctrine Eaux pluviales » de la DDTM. Les objectifs principaux sont les suivants :

- Une Gestion durable et Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)
  - Limiter l'imperméabilisation
  - Gestion des eaux pluviales à la parcelle par des voies alternatives permettant de réduire les flux d'eaux pluviales en redonnant aux surfaces de ruissellement un rôle régulateur fondé sur la rétention et l'infiltration des eaux de pluie
- Au niveau quantitatif, éviter l'aggravation des phénomènes d'inondation, d'érosion et participer à la recharge de la nappe, limiter l'impact des rejets eaux pluviales des nouveaux projets
- Au niveau qualitatif, ne pas dégrader la qualité des milieux récepteurs

Le principe est de rendre l'aménagement et l'imperméabilisation neutres hydrauliquement.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

Le Directeur du Centre,

T. BRICOUT

